

## **Gambie : 5<sup>e</sup> coup d'Etat électoral en 2016 ou première alternance en dictature en Afrique depuis 2002 ?**

Régis Marzin, pour Tribune d'Afrique, Paris, 11 décembre 2016

La démocratie ne commence vraiment à exister que quand un pays est débarrassé de ce qui empêche le processus de démocratisation d'avancer. Au stade actuel du processus de démocratisation du continent africain, dans les pays bloqués en dictature, plus d'une vingtaine de pays sur 55, toujours, les progrès viennent plus des stratégies de lutte contre les dictateurs que des efforts en matière de construction de l'Etat de droit ou de la mise en œuvre des principes démocratiques lors des élections. Tant qu'un chef d'Etat et son clan font barrage, les progrès sont minorés et un pays peut très vite retourner en arrière en période de crise.

Erreurs de calcul, aveuglement dans la mégalomanie, conseillers agissant en miroirs, pressions extérieures, dissensions internes à l'appareil répressif, stratégie de l'opposition, mobilisation de la population ? Qu'est-ce qui a pu, contre toutes attentes, faire chuter au niveau électoral le truculent **Yahya Jammeh** ? Est-ce que d'autres dictateurs sont concernés par une possible libération de la Gambie ? Le cas gambien pourrait avoir des répercussions dans d'autres pays, et en particulier en Afrique de l'Ouest.

Plus des présidents illégitimes sont menacés par des élections, plus ils se défendent violemment. La violence est aussi celle du clan qui n'est pas en position de négocier l'après alternance. Une transition vers la démocratie traite de la neutralisation des forces militaires et économiques associées à la logique de la dictature. C'est en collaboration avec des militaires et quelques civils qui pensent que leurs sorts sont liés, que le 9 décembre, le picaresque **Yahya Jammeh** a décidé jouer le tout pour le tout, contre vents et marées.

### **La règle des élections en dictature depuis 1994**

La règle est qu'il ne s'observe pas de présidentielle correcte en dictature sans une transition vers la démocratie préalable. L'absence de processus électoraux corrects est un des critères principaux de distinction des dictatures. Entre le 1<sup>er</sup> janvier 1990 et le 31 décembre 2015, il y a eu 499 présidentielles et législatives en Afrique : 220 correctes, 17 douteuses, 262 mascarades. Quasiment tous les processus électoraux 'mascarade' sont advenus en dictature, 222 sur 262, alors que 141 processus électoraux corrects sur 220 sont advenus en régime de démocratie bien établi.

En dictature, si une élection correcte était organisée, le régime tomberait. Dans les cas où le résultat n'est pas inversé et où une majorité de votants a voté pour le président sortant, le processus électoral a été détourné des règles de la démocratie en amont selon de nombreuses modalités. Les dictateurs ont beaucoup d'imagination dans les techniques de détournement des processus électoraux, surtout en amont puisque cela se voit moins que le jour du scrutin. Par exemple, **Zine El Abidine Ben Ali** arrivait à organiser des scrutins avec très peu de fraudes le jour du vote, avec un score soviétique, puisque qu'il avait tout verrouillé en amont, par une répression féroce pendant tout le mandat.

Avant le 2 décembre 2016, depuis le début des années 90 et l'installation du multipartisme, il n'y avait eu, en Afrique, que deux exceptions à cette 'règle' des présidentielles, deux cas d'élections en dictature aboutissant à l'installation de la démocratie. Le 7 décembre 2000, au Ghana, **Jerry Rawlings** au pouvoir depuis 1981 et le Congrès démocratique national, parti unique jusqu'en 1992, et le 27 décembre 2002 au Kenya, après 24 ans de présidence, après 35 ans de pouvoir pour son parti, **Daniel Arap Moi** et l'ancien parti unique KANU ont accepté l'alternance. Dans ces deux cas, des présidents sortants ont acceptés de respecter la limitation de la constitution à deux mandats, et, leurs partis, qui avaient de l'influence, ont survécu à la dictature de l'homme fort pour construire ensuite une stratégie de reconquête du pouvoir en démocratie.

Au Bénin, en 1991, **Mathieu Kérékou** a accepté de perdre et il est revenu au pouvoir en 1996 élu démocratiquement. Entre 1990 et 1994, il y a eu des transitions vers la démocratie avec des périodes d'instabilité assez longues, où les dictatures de parti unique étaient affaiblies, avec des élections correctes. Dans 9 pays, dont le Bénin, les présidents sortants ont correctement acceptés le multipartisme entre 1990 et 1994. Mais, 1992 a aussi été une année de nombreux échecs, qui annonçaient la contre-attaque future des dictateurs les plus résistants dans la fausse démocratie des élections fraudées.

## Gambie : la troisième exception à la règle, une surprise ?

Le 2 décembre, à Banjul, le président de la commission électorale indépendante (CEI), **Alieu Momarr Njai** a annoncé les résultats du scrutin à un tour du 1<sup>er</sup> décembre : **Adama Barrow**, 263 515 voix, soit 45,54%, **Yahya Jammeh**, 212 099 voix, soit 36,6%, **Mama Kandeh** 102 969 voix, soit : 17,8%. Puis le 5 décembre, la CEI a confirmé la victoire avec un score plus serré : **Adama Barrow** 227 708 sur 525 963 suffrages exprimés, 43,2%, **Yahya Jammeh**, 208 487, 39,6%, **Mama Kandeh**, 89 768, 17%. Le 3 décembre, le ministère des affaires étrangères français indiquait : « le bon déroulement du scrutin est à mettre au crédit de la commission électorale indépendante gambienne ».

En Gambie, la constitution de 1997 ne comporte pas de limitation du nombre de mandats, comme c'était le cas au Ghana en 2000 et au Kenya en 2002. L'unité de l'opposition a beaucoup joué, comme au Gabon le 27 août. Depuis le coup d'Etat du 22 juillet 1994, le Parti démocratique unifié (United Democratic Party, UDP) s'était confronté au dictateur dans 4 législatives et 4 présidentielles, comme principal parti d'opposition. Son dirigeant, **Ousseynou Darboe** a été emprisonné en avril suite aux manifestations après la mort en détention de **Solo Sandeng**, puis condamné en juillet à 3 ans de prison. **Adama Barrow**, alors trésorier de l'UDP, a été investi, suite à une primaire le 30 octobre 2016, comme candidat de la coalition de l'opposition regroupant l'UDP, l'Organisation démocratique du peuple pour l'indépendance et le socialisme (PDOIS) et le Parti de la Convention nationale (NCP). Cette primaire a donné une légitimité au politicien inexpérimenté qu'était **Adama Barrow**, en l'absence d'**Ousseynou Darboe**.

La dictature de **Yahya Jammeh** est connue comme l'une des plus dures d'Afrique. La méthode de l'emprisonnement d'**Ousseynou Darboe** montre qu'il a, comme dans les précédents scrutins, tenté de verrouiller le processus électoral en amont, sur le modèle de la fraude en amont de Ben Ali. A priori, cela lui donnait une longueur d'avance suffisante, pour ne pas avoir à frauder massivement le jour du scrutin. Il ne semble pas avoir cru que l'opposition échapperait à une débandade en perdant son leader historique, sûr de lui, comme **Ismail Omar Guelleh** a pu l'être à Djibouti après l'attaque de l'opposition le 21 décembre 2015.

A ce niveau, son calcul s'est ensuite avéré mauvais. Devant la violence de l'attaque et son principal leader en prison, l'opposition est restée unie. Elle s'est choisie un candidat 'étendard' sans grande expérience politique, et a gardé confiance dans cette stratégie. La population a suivi et a même arrêté d'avoir peur. La diaspora s'est fortement mobilisée dans la campagne, en fournissant des moyens.

Quelques semaines après qu'au Gabon, **Ali Bongo** ait laissé venir une Mission d'observation européenne sans prévoir que l'opposition s'unirait, le chef d'Etat gambien a refusé une "évaluation technique" européenne, comme celle qui avait été acceptée par **Idriss Déby** au Tchad en 2016, n'acceptant que l'observation de l'Union africaine, connue pour son inefficacité. Alors, le président gambien ne pensait pas qu'il pouvait perdre. Il a laissé la CEI organiser assez correctement le scrutin. Le système des billes dans des bidons de différentes couleurs instauré en 1965 à cause du taux élevé d'analphabétisme, aide au bon déroulement le jour du vote. Les billes ont été comptées à la fermeture des bureaux, « sur place » contrairement à 2011, dans un pays assez petit, où la population et l'opposition peuvent observer plus facilement.

D'un point de vue électoral, voyant le succès de la campagne d'**Adama Barrow**, soit **Yahya Jammeh** n'avait pas de plan de secours, soit il était aveuglé. Il n'avait pas de province comme le Haut-Ogooué au Gabon sous la main pour improviser une fraude permettant d'inverser le résultat ou il n'a pas cru que cela soit nécessaire. A la limite, l'opposition aurait pu essayer de laisser le dictateur mégalomane croire qu'il allait gagner. Celui-ci était aussi très isolé internationalement, en décalage avec une modernité qui lui échappe.

## 9 décembre : tentative de coup d'Etat ou coup de force anti-transition ?

Le vendredi 9 décembre, **Yahya Jammeh** a annoncé qu'il ne reconnaissait plus les résultats et a promu de très nombreux militaires, qui se sont déployés. Le samedi, internet et le téléphone ont été coupés selon la BBC. Cela commence à ressembler à un coup d'Etat militaire, mais le président sortant ne s'est pas tout de suite directement attaqué au nouveau président élu, aux dirigeants de l'opposition, et n'a pas tiré sur la population. **Adama Barrow** a annulé une manifestation de protestation le samedi, qui aurait pu dégénérer.

**Yahya Jammeh** a-t-il des difficultés pour organiser son coup de force, en raison de dissensions dans l'armée, ou essaye-t-il de garder les apparences d'un conflit électoral en se tournant vers la Cour suprême selon la méthode gabonaise ? Ses efforts pour cacher la manœuvre militaire ne trompe personne. Pour lui, il est trop tard, le président de l'Ua ne viendra pas à son secours avec une délégation de faux juristes et il n'aura pas de grâce internationale négociée en douce à l'Assemblée générale de l'Onu, comme **Ali Bongo**.

Depuis le 3 décembre, l'ancien ministre gambien des Affaires étrangères et ex-ambassadeur au Sénégal, exilé aux Etats-Unis, **Sidi Sanneh**, alerte sur la préparation d'un coup d'Etat, et est relayé par des media sénégalais : « Depuis qu'il a accepté les résultats de la présidentielle de jeudi dernier, ... **Yaya Jammeh** est sous la pression de l'armée, de ses hommes de confiance et de ses militants, qui le poussent à confisquer une nouvelle fois le pouvoir en Gambie, comme il l'avait fait en 1994. » Le 9 décembre, il liste les participants civils et militaires à ce qu'il analyse comme un coup d'Etat. La presse sénégalaise s'interroge sur le chef d'état-major de l'armée, le général Ousman Badjie ou le chef de la Garde présidentielle, Saul Badjie.

Les réactions internationales sont beaucoup plus dures pour un coup d'Etat militaire que pour une inversion de résultat d'une élection. La communauté internationale et africaine tente unanimement de prévenir un coup d'Etat militaire, ce qui a été très visible dans la seule journée du 10 décembre. Ce samedi, la diplomatie sénégalaise fait le maximum pour l'installation de la démocratie - ce qui ne fera pas oublier son soutien à Ali Bongo dans son coup d'Etat électoral -, elle a demandé la tenue d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité. Dès le vendredi 9, le département d'Etat américain a appelé **Yahya Jammeh** à accepter le résultat et à assurer la transition. La CEDEAO a nommé deux médiateurs, la présidente libérienne **Ellen Johson Sirleaf** et le président nigérian **Muhammadu Buhari**. L'avion d'**Ellen Johson Sirleaf** a vu son atterrissage refusé à Banjul. Ce samedi matin, l'Ua appelé dans un communiqué Yahya Jammeh à « faciliter la transition pacifique et ordonnée et à transférer le pouvoir », et « les forces de défense et de sécurité à rester strictement neutres ». Ce samedi à midi, l'Union européenne a demandé au Président **Jammeh** d'accepter le résultat. La Cour Parlementaire de la Cour Pénale Internationale (CPI), réunie à Dakar en présence de la procureure de la CPI, la gambienne Fatou Bensouda, a « invité le président sortant de la Gambie à respecter les résultats issus des urnes ». Puis, dans la journée, dans une déclaration, « les membres du Conseil de sécurité ont exhorté le Président sortant à mener un processus de transition pacifique et ordonné et que la sécurité du président **Adama Barrow** et celle de tous les citoyens gambiens soit pleinement assurée. » Enfin, toujours ce même samedi, la CEDEAO, l'UA et l'Onu ont répété ces exigences dans une déclaration commune.

Pour l'instant, les réactions des vainqueurs visaient surtout à assurer la possibilité de mener à terme une transition vers la démocratie. Le 3 décembre, **Adama Barrow** indiquait en réponse à une question sur l'éventualité de poursuites judiciaires contre **Yahya Jammeh** : « Si nous avons des dossiers à juger, nous les ferons », et le 4 décembre « lorsque nous serons en place, nous ouvrirons des enquêtes et nous les mènerons à bien. » Libéré de prison le 5 décembre, **Ousseynou Darboe** s'exprimait lui, à propos du chef de l'Etat sortant, avec des précautions maximales : « C'est un Gambien et nous espérons qu'il restera vivre en Gambie. Je ne connais pas les délits qu'il a commis. Et on ne peut mettre les gens en prison que s'ils ont commis des infractions et moi, je ne sais pas si Jammeh en a commis ».

L'élection correspondait à une première étape dans le processus de transition vers la démocratie, ce que confirmait, l'accord qui avait été conclu dans l'opposition pour organiser une nouvelle présidentielle dans moins de 3 ans. Dans le bon scénario, des législatives, prévues en 2017, devaient aussi être organisées une fois tous les prisonniers libérés. **Yahya Jammeh** n'arrivera pas à obtenir une nouvelle élection présidentielle. Le durcissement du conflit, le mène à tenter le tout pour le tout, à quitte ou double.

### **Afrique de l'Ouest : quand Faure Gnassingbé sera-t-il dans le viseur ?**

Gambie et Togo sont actuellement les deux seules dictatures d'Afrique de l'Ouest sans limitation du nombre de mandats dans la constitution. La Côte d'Ivoire a une limite de 2 fois 5 ans qui peut favoriser la démocratisation suite à la guerre. Faure Gnassingbé a adouci sa présentation, dissimule le système militaire sur lequel il s'appuie et joue adroitement de la corruption d'acteurs internationaux. Le représentant de l'Onu en Afrique de l'Ouest, **Mohamed Ibn Chambas** a été correct en Gambie alors qu'il avait été plutôt favorable au dictateur togolais lors de la présidentielle de 2015.

**Mohamed Ibn Chambas**, en mai 2015, laissait croire qu'il y aurait des pressions sur le président togolais pour remettre la limite de 2 mandats. Le 21 mai 2015, en réunion de la CEDEAO, les présidents togolais et gambien rejetaient ensemble un projet régional d'« harmonisation » des limitations du nombre de mandats présidentiels dans les constitutions, une proposition des ministres des Affaires étrangères soumise au sommet des chefs d'Etat et défendue par le représentant de l'Onu. Mais, sans doute sans surprise, pour l'instant, au Togo, le dossier n'avance pas.

Les dernières années, il y a eu deux poids deux mesures au niveau des processus électoraux. **Faure Gnassingbé**, également très soutenu en 2015 par Alassane Ouattara et John Dramani Mahama, a réussi à échapper aux pressions internationales et africaines, à la différence de Yahya Jammeh. Une chute de **Yahya Jammeh** fragiliserait **Faure Gnassingbé**. Le Togo deviendrait la dernière dictature d'Afrique de l'Ouest avec président et famille au pouvoir depuis une longévité anormale, depuis 1967 pour la famille d'Eyadéma et le parti RPT-Unir, avec un président déjà à son troisième mandat, et plus personne ne pourrait dire qu'il existe pire que le dictateur togolais en Afrique de l'Ouest. Les regards pourraient progressivement se tourner vers celui-ci. En particulier, la CEDEAO, avec le soutien de l'Onu, pour progresser globalement au niveau gouvernance, après avoir soutenu la démocratisation de la Gambie, pourrait être amenée à agir enfin au Togo, sur la réforme des institutions, en tenant compte de l'Accord politique global (APG) de 2006.

### **En Afrique : la Gambie pour terminer une année électorale charnière**

Après 3 coups d'Etat électoraux, au Congo Brazzaville, à Djibouti, au Tchad, et deux mascarades en dictature, en Ouganda et en Guinée Equatoriale, un début de prise en compte de la qualité des processus électoraux en Afrique est enfin apparu au second semestre 2016 pendant le coup d'Etat électoral au Gabon, très médiatisé. Le 12 décembre à Libreville, la publication du rapport du parlement européen pourrait symboliser une nouvelle approche internationale. La considération pour la technique électorale augmente également dans le traitement très médiatique de la préparation complexe des élections au Congo Kinshasa.

Les démocrates sont peu soutenus, entre autres, parce qu'il n'existe aucun droit international et-ou africain dans le domaine des processus électoraux pour limiter l'effet du respect de la souveraineté dans les dictatures. L'impunité des crimes électoraux, bien rodée depuis 1990, maintenant généralisée, permet des prolongations des régimes dictatoriaux dans une apparence de légalité, comme cela vient de se voir au Gabon. La fausse démocratie renforce et maintient des dictatures, solidaires entre elles à l'échelle continentale, créant un blocage historique. Le chef de l'Etat gambien s'est, lui, retrouvé très isolé à Banjul, victime d'une image de tyran désuet.

Piqué au vif, le truculent et picaresque président de Gambie a foncé tête baissée dans l'obstacle qui s'était dressé au milieu de sa route. Il révèle ainsi la structure cachée de son régime, composée de ceux de ses amis qui n'auront pas de scrupules à s'enfoncer dans une archaïque répression militaire et policière. En Afrique centrale, aussi, la question du soutien international et africain aux démocrates se pose d'une manière encore plus aigüe. Plusieurs chefs d'Etat qui réussissent encore à se maintenir dignement sur les photos de famille des chefs d'Etat, devront bientôt eux-aussi rendre des comptes. Le sort qui attendra au final **Yahya Jammeh** sera peut-être aussi celui que vivront un jour les présidents du Congo Brazzaville, du Tchad, et du Gabon. Car, en 2017, poursuivre leurs coups d'Etat électoraux par des législatives, ne sera peut-être pas aussi simple qu'ils l'avaient prévu.

Régis Marzin

Paris, 11 décembre 2016

**Analyse du processus électoral de la présidentielle en Gambie du 1<sup>er</sup> décembre 2016**  
**Comparaison avec les 4 processus électoraux des 4 coups d'Etat électoraux en Afrique en 2016**

**A. Contexte du processus électoral et historique**

Pays	<b>Congo B 20.03.16</b>	<b>Djibouti 8.4.16</b>	<b>Tchad 10.4.16</b>	<b>Gabon 27.8.16</b>	<b>Gambie 1.12.16</b>
Durée pouvoir	Depuis 1979, 37-5=32ans	Depuis 1999, 17 ans Oncle depuis 1977, 39 ans	Depuis 1990, 26 ans	Depuis 2009, 7 ans Père depuis 1967, 49 ans	Depuis 1994, 22 ans
Violence du pouvoir	Guerre de reconquête du pouvoir 1997-1999	Surveillance et répression constante des opposants. Emprisonnements.	Historique de guerre au Tchad de 1990 à 2008	Augmentation de répression par rapport à Omar Bongo, pic de répression de 2010-2011.	Répression constante des opposants avec emprisonnements.
Historique électoral	Boycott de l'opposition après la guerre de reconquête du pouvoir de Denis Sassou en 97-99, qui suit l'alternance de 92-97.	Depuis 1999, 3 présidentielles et 3 législatives fraudées ou au résultat inversé. Boycott présidentielle de 2005, législatives 2008 et présidentielle 2011.	Depuis 1990, 4 présidentielles, 3 législatives fraudées ou au résultat inversé.	Inversion de résultat en 2009. Interdiction parti opposition UN 2011-2014 Législatives boycottées en 2013. Suite de 1990-2009 et élections fraudées d'Omar Bongo.	Depuis 1994, 4 présidentielles et 4 législatives fraudées ou au résultat inversé. Boycott des législatives de 2002.
Limite nombre de mandats dans constitution	Suppression limite 2 mandats en octobre 2015.	Suppression limite 2 mandats en 2010.	Suppression limite 2 mandats en 2004.	Suppression limite 2x7ans de 1991+1997 en 2003	Pas de limitation constitution de 1997/2001 article 62 et 63
Méthodes principales de fraude précédentes	Répression en amont. Désorganisation opposition. Mauvais fichier électoral. Déséquilibre découpage électoral législatives 2012 Achat de conscience.	Législatives 2013 : Invention des résultats sans aucun Procès verbaux, inversion de majorité.	Désorganisation opposition, vote multiple substitution des Procès verbaux. Elimination Ibni Oumar Mahamat Saleh en 2008.	Trois niveaux de fraudes : fichier électoral, Jour du vote (bourrage urnes, ...), modification résultats à la compilation avec soutien de la Cour constitutionnelle. En amont sur 7ans: division opposition.	Répression effrayant opposition et population. Détournement du processus électoral en amont avec possibilité de peu frauder le jour du vote.
Liberté d'expression	Liberté de la presse minimale. Pas de liberté de manifester.	Liberté de la presse minimale. Droit de manifester obtenu en 2013.	Liberté de la presse minimale. Pas de liberté de manifester.	Liberté presse très faible. Exil de 2 journalistes critiques. Pas de liberté de manifester, mais liberté en campagne.	Liberté de la presse minimale. Pas de liberté de manifester.

## B. Etapes du processus électoral

	<b>CongoB</b>	<b>Djibouti</b>	<b>Tchad</b>	<b>Gabon</b>	<b>Gambie</b>
Processus électoral en amont du scrutin	Suppression limite 2 mandats avec massacre. Avancement de la date. Pas de correction du très mauvais fichier électoral. CENI sous contrôle. Aucune correction du processus électoral selon recommandations (ex.OIF) Ue a refusé d'observer.	Destruction de l'Accord cadre du 30.12.14 par attaque USN le 21.12.15. Emprisonnements et désorganisation de l'USN. CENI sous contrôle. Faible taux de retrait des cartes d'électeur. Liste électorale inaccessible Refus par IOG d'une mission expertise de l'Ue.	Ajout biométrie électorale selon l'accord de 2007 (Morpho) positif mais absence de transparence. Enrôlement de mineurs et étrangers. Gonflement certaines régions. Répression société civile. MissionExpertise Ue 2 mois. Ua seule observation internationale.	Conflit sur la biométrie de Gemalto non transparente depuis 2013. Fichier gonflé dans Haut-Ogooué. Répression en juillet des étudiants et emprisonnements. Mission d'observation de l'Ue (MOE-UE) en plus de celle de l'Ua.	Arrestation du leader principal de l'opposition, ODarboe, en avril et condamnation à 3 ans de prison. Mort en détention de SSandeng. Refus "évaluation technique" de l'Ue.
Candidatures et campagne	Répression empêchement de meeting. Disproportion des moyens.	Empêchement de l'USN de participer en tant qu'USN. Disproportion des moyens. Utilisation partisane de l'administration. Déséquilibre et censure à télévision nationale.	Exclusion de Ngarlely Yorongar. Disproportion des moyens. Coupure internet et réseaux sociaux.	Candidature unique de l'opposition le 16.8.16 et forte mobilisation de la population dans les meetings.	Principal leader de l'opposition en prison avec d'autres opposants. Forces de sécurité présentes dans campagne avec le président sortant.
Déroulement du vote	Coupure internet et SMS : isolement du pays et sortie de l'armée.	Empêchement de la surveillance des bureaux de votes par l'opposition par 'papiers' et force de l'ordre. Non-respect des procédures de dépouillement. Trucage des procès verbaux non signés. Achat de conscience. Faible participation.	Obligation des militaires de voter Idriss Déby, avec des disparitions. Au Nord : maximum de fraudes : délégués de l'opposition chassés, bourrages d'urnes et trucages de milliers de procès-verbaux, trafic de cartes d'électeurs <sup>1</sup>	Concentration de la fraude dans le Haut-Ogooué. Trucage des procès verbaux dans Haut-Ogooué : bureaux, villes et province. Sinon déroulement presque correct.	Organisation a priori correcte de la CEI qui est correctement indépendante. Vote par billes dans des bidons.

<sup>1</sup> [http://www.liberation.fr/planete/2016/04/22/tchad-idriss-deby-reelu-pour-un-5e-mandat-sans-surprise\\_1447858](http://www.liberation.fr/planete/2016/04/22/tchad-idriss-deby-reelu-pour-un-5e-mandat-sans-surprise_1447858)

<p>Compilation des résultats et recours</p>	<p>Passage au 1<sup>er</sup> tour 60,39% DSN  Annonce officielle de faux résultats avant comptage.  Aucun résultat officiel selon compilation des procès verbaux.  Coupure internet pour empêcher vraie compilation.  L'opposition avec 80% des procès verbaux donne Sassou Nguesso 4<sup>e</sup>.  Détournement de l'attention vers violente répression armée.</p>	<p>Passage au 1<sup>er</sup> tour 87,07% IOG  Gonflement du nombre d'électeurs de par ajouts électeurs fictifs à compilation résultats.  (Incohérence des chiffres en pourcentage du nombre d'électeur)  Compilation de résultats basés sur des procès verbaux fraudés (certains à 100% pour IOG)  Procès verbaux non signés montrés à la télévision.  Résultats non affichés sur les bureaux de votes.</p>	<p>Passage au 1<sup>er</sup> tour 59,92% ID  Résultats différents des Procès verbaux et de la Céni.  Ajout 20.9 : non-respect de la procédure de compilation : pas de compilation intermédiaire dans les villes au Nord puis remplacement des PVs au siège du MPS.  Maximun de fraudes au Nord : entre 90 et 95% pour Déby dans 12 régions du Nord<sup>2</sup>. Au maximun, avec 100% au Nord, il a 42%.  Intimidation militaire de la population du 21 au 22 avril (plusieurs morts).  Internet et accès aux réseaux sociaux limité.  SMS coupés du 9 au 23 avril et plus<sup>3</sup>.  L'opposition avec les procès verbaux de 9 régions au Sud donne Idriss Déby 4<sup>e</sup>.</p>	<p>1 tour :  50,66% Bongo  47,24% Ping selon Cour constitutionnelle le 23.9.16.  Attaque du QG de Ping le 31.8 par Garde Rep. au moment des résultats faux de Cenap puis répression sanglante entre 100 et 300 morts.  L'inversion de résultat est évidente puisque la Cour a validé des résultats faux et gonflé dans le Haut-Ogoué.  L'inversion du résultat est presque reconnue par la MOE-UE.  Bongo est sauvé par Déby, psdt UA, qui envoie de faux juristes spécialistes des inversions de résultats du Tchad et du Togo pendant l'AG71 de l'Onu.  Conflit avec Ue. Rapport Ue attendu 12.12.16  A Libreville.</p>	<p>1 tour :  Barrow 43,2%,  Jammeh 39,6%  Comptage des billes dans bureaux différent de 2011.  CEI fait compilation transparente.  Le 3.12 Jammeh accepte sa défaite puis le 9.12 la refuse et déploie l'armée le 10.  Condamnation Internationale unanime.  Jammeh simule une contestation en justice le 11.12.16.  A suivre...</p>
---	---	---	--	---	--

<sup>2</sup> <http://www.rfi.fr/afrique/20160422-tchad-opposition-conteste-resultats-idriss-deby-itno-president-nord-politique>

<sup>3</sup> <http://www.rfi.fr/afrique/20160423-tchad-internet-telephonie-mobile-perturbes-reseaux-sociaux>

## Historique électoral de la Gambie depuis 1990

<https://regardexcentrique.wordpress.com/2012/08/04/calendrier-des-elections-en-afrique/#ga>

1970-1994 Dictature stable : Dawda Jawara et People's Progressive Party (depuis 1965)

1995-2015 Dictature stable : Yahya Jammeh à partir du coup d'Etat du 22.7.94

29 avril 1992 : **présidentielle Gambie** (Dawda Jawara (PPP) 117,549 = 58.48%, Sheriff Mustapha Dibba (NCP) 44,639 = 22.21%)

29 avril 1992 : **législatives Gambie** (People's Progressive Party (PPP) de Dawda Jawara 109,059 = 54.23% : 25/36, National Convention Party (NCP) 48,845 = 24.29% : 6/36)

22 juillet 1994 : **Gambie : coup Etat Armed Forces Provisional Ruling Council** (AFPRC) contre Dawda Jawara et lieutenant Yahya A.J.J. Jammeh président

8 août 1996 : **referendum constitutionnel Gambie** (oui 70.37%)

26 septembre 1996 : **présidentielle Gambie** (mascarade, Yahya Jammeh (APRC) 220,011 = 55.77%, Ousainou Darboe (UDP) 141,387 = 35.84%)

2 janvier 1997 : **législatives Gambie** (mascarade, Alliance for Patriotic Reorientation and Construction (APRC) 160,470 = 52.13% 33/45, United Democratic Party (UDP) 104,568 = 33.97% 7/45)

18 octobre 2001 : **présidentielle Gambie** (mascarade, Yahya Jammeh (APRC) 242,302 = 52.84%, Ousainou Darboe (UDP) [UDP-PPP-GPP] 149,448 = 32.59%)

17 janvier 2002 : **législatives Gambie** (mascarade, boycott, Alliance for Patriotic Reorientation and Construction (APRC) 45/48, People's Democratic Organisation for Independence and Socialism (PDOIS) 2/48)

22 septembre 2006 : **présidentielle Gambie** (mascarade, Yahya Jammeh (APRC) 264,404 = 67.33%, Ousainou Darboe (UDP) [ARC] 104,808 = 26.69%)

25 janvier 2007 : **législatives Gambie** (mascarade, Alliance for Patriotic Reorientation and Construction (APRC) 42/48, United Democratic Party (UDP) 4/48)

24 novembre 2011 : **présidentielle Gambie** (mascarade, 72% Yahya Jammeh pour 4e mandat, au pouvoir depuis 1994, Ousainou Darboe (UDP) [UDP-GMC-PPP-NCP] 17.36%)

29 mars 2012 : **législatives Gambie** (mascarade : APCR 43 députés sur 48)

1<sup>er</sup> décembre 2016 : **présidentielle Gambie** (Adama Barrow (coalition unitaire de l'opposition y compris UDP d'Ousainou Darboe 263 515 : 45,54%, Yahya Jammeh 212 099 : 36,6%, Mama Kandeh 102 969 : 17,8%, [source2.12.16](#), 525 963 suffrages exprimés Barrow 227 708 : 43,2 %, Jammeh, 208 487 : 39,6 %, Mama Kandeh, 89 768 : 17 %, [source6.12.9](#))

2017 : **législatives Gambie** (tous les 5 ans : mars ?)